



# « Le syndicat qui m

*Laurent Escure, élu secrétaire général de l'UNSA en avril 2019 répond à nos questions. L'occasion de dresser un état de l'Union à laquelle appartient notre syndicat, mais aussi de poser une analyse des enjeux syndicaux actuels au regard des défis sociaux à venir.*



## 1 L'Union

***Direction : Pourrais-tu replacer le moment que nous vivons dans la trajectoire de l'UNSA ? Autrement dit, que pourrais-tu dire de l'état de l'union dont tu occupes désormais le secrétariat général, et quels sont les enjeux de la prochaine mandature pour notre organisation ?***

**Laurent Escure :** L'UNSA, c'est le syndicat qui monte. Nous sommes désormais représentatif pour plus de 5 millions de salariés dans les entreprises et les branches et pour plus de 5,5 millions d'agents publics. Nous progressons régulièrement dans la Fonction publique et nous multiplions nos implantations dans le privé, nous créons de nouvelles sections tous les jours. Ainsi, pour ne prendre que deux exemples récents, nous sommes depuis quelques semaines, représentatifs chez ArcelorMittal à

à Florange et chez Dassault Aviation en central. L'objectif est de consolider ce développement.

Il nous faut désormais assumer de ne plus être la « petite » UNSA mais un syndicat qui compte et qui a donc plus de responsabilités.

***D : L'UNSA, c'est aussi un socle de valeurs, dont certaines sont de véritables marqueurs : ainsi l'autonomie est un principe fort de fonctionnement. Peux-tu nous dire quel sens tu donnes à cette autonomie et ce que cela implique quant au fonctionnement de l'UNSA ?***

**L. E. :** Au congrès, dans ma conclusion, j'ai dit que l'autonomie était un atout pour notre développement. Surtout dans cette période où s'exprime un besoin de démocratie plus proche des personnes. Le fait de proposer à nos structures et à nos équipes de décider elles-mêmes, au

# onte »

plus près du terrain entre en résonance avec cette exigence. Et c'est à l'inverse des fonctionnements très descendants et souvent bureaucratiques des autres confédérations. Mais j'ai aussi dit qu'à l'UNSA, le « libres ensemble » exigeait que les deux mots de cette formule nous définissant soient respectés et mis au même niveau. Il s'agit d'autonomie mais pas d'indépendance. L'autonomie que nous garantissons a son pendant: le respect de notre charte des valeurs et de notre charte éthique et financière qui sont inscrites toutes deux dans nos statuts. Bref, nos équipes décident elles-mêmes ce qui leur semble le mieux pour celles et ceux qu'elles représentent mais sont réunies par un corpus commun et par le souci de l'intérêt général.

**D: Autre marqueur fort, le réformisme. Pour autant, la « réforme » reste une de ces notions politiques qui passent d'un bord à l'autre au fil du temps, et qui finissent par susciter le scepticisme. Quels sont aujourd'hui les éléments clés du réformisme de l'UNSA ?**

**L. E.:** Oui, le mot est piégé et alors qu'il s'agit d'un pléonasmе, nous nous sommes souvent retrouvés à parler de réformisme combatif. En fait, il y a une confusion dans la tête des salariés qui pensent qu'être réformiste c'est accompagner toutes les réformes ou les accepter, alors que le réformisme est une stratégie qui historiquement se distingue du courant syndical « révolutionnaire » et du courant « anarcho-syndical » (qui mélange action syndicale et action politique). Aujourd'hui ceux qui ne sont pas réformistes oscillent entre ces deux conceptions avec une pointe de conservatisme en plus. Être réformiste aujourd'hui, c'est vouloir concrètement et quotidiennement changer les choses sans attendre de grands soirs ou de petits matins. C'est agir sans relâche, parfois discrètement, mais efficacement, quels que soient nos interlocuteurs, et obtenir des avancées ou le cas échéant, de moindres reculs. Être réformiste c'est penser que le dialogue et le compromis doivent être privilégiés, ce qui n'empêche en rien la mobilisation et le rapport de force. Mais viser l'efficacité c'est

ne pas se satisfaire de la stratégie du tout ou rien qui aboutit le plus souvent sur rien.

## Regard sur les relations sociales aujourd'hui

**D: A quoi peut-on attribuer la déconsidération dont sont l'objet les corps intermédiaires aujourd'hui ? Désaffection des salariés ? Crise globale de représentativité ? Nouvelles modalités d'exercice du pouvoir entre technocratie éclairée et démocratie d'opinion ? Le principe constitutionnel de participation des salariés affirmé dans le préambule de la Constitution de 1946 a-t-il encore de l'avenir ?**

**L. E.:** Il y a eu une volonté assumée dans la première partie du quinquennat de se passer des partenaires sociaux, des grandes associations et même des élus locaux, dans une forme de néo-jacobinisme cherchant un rapport direct avec les citoyens. Échaudé par la crise des gilets jaunes, l'exécutif semble vouloir reconsidérer cette position. C'est



tant mieux même si cela reste à confirmer, mais il est vrai que le syndicalisme est en crise. Ce n'est pas une crise de légitimité, car avec plus de 2,5 millions d'adhérents et une participation aux élections oscillant entre 50 et 75 %, la démocratie sociale n'a pas à rougir face à la démocratie politique. En revanche, et notamment pour les salariés, se pose la question d'une crise de l'utilité et de l'efficacité du syndicalisme. Avec d'autres, l'UNSA n'aura de cesse de plaider pour que soit pris en compte le besoin dans une démocratie aboutie des membres de la société mobilisée et engagée. C'est ce que nous essayons de montrer avec les 18 autres organisations rassemblées dans le Pacte du pouvoir de vivre. Mais nous aurons, pour nous-mêmes, à analyser l'éloignement d'une partie croissante des salariés du monde syndical, en partie lié aux changements sociologiques mais pas seulement. Nous aurons à chercher et trouver des solutions pour donner ou redonner sens à l'adhésion à un syndicat, notamment en proposant de nouveaux services.

**D: Plus particulièrement, comment peut-on situer les évolutions en cours dans la Fonction publique, y compris au regard de l'évolution de ce dialogue dans le secteur privé ?**

**L. E.:** Ce qui se passe dans la Fonction publique est en effet une sorte de réplique des ordonnances « travail ». Réduire les institutions représentatives

de personnel, en nombre et en compétences. C'est évidemment une très mauvaise orientation que nous avons combattue jusqu'au bout du processus législatif. Mais là aussi, il ne s'agit pas de la fin du syndicalisme. Il nous reviendra la charge de le réinventer. On ne part pas de rien, beaucoup de nos syndicats avaient commencé à diversifier leur travail vis-à-vis de leurs adhérents. L'UNSA sera le cadre pertinent pour croiser ces expériences.

## Grands enjeux actuels

**D: Dans ton discours de clôture du Congrès de Rennes, tu évoques le changement massif « des modes de vie, modes de consommation, modes de production » lié à la double transition écologique et technologique. Peux-tu nous éclairer sur ces enjeux et sur ce qu'ils appellent en termes d'action syndicale ?**

**L. E.:** Nous sommes face à deux révolutions. La transition écologique n'est pas une option et elle est indissociable de

la question de la justice sociale. Sans justice sociale, l'humanité n'arrivera pas à se mobiliser toute entière pour sauver un environnement viable. Et sans transition écologique réussie, la survie-même de l'espèce humaine étant posée, il serait illusoire de viser la justice sociale ou alors pas celle que l'on espère mais celle qui nous réunirait dans un destin funeste. C'est le sens de notre engagement dans le Pacte social et écologique. La révolution technologique à l'œuvre est tout autant importante. En plus des objets hyper-connectés et de la culture de l'instant, l'intelligence artificielle, les biotechnologies, la robotique, l'humain « augmenté » avec notamment les exosquelettes, modifient déjà le cadre de travail, posent des questions de société et de liberté. Ces deux transitions sont donc la grande affaire du syndicalisme pour les 20 ans qui viennent. Elles peuvent être une chance mais impliquent une prise de conscience des changements radicaux qu'elles entraînent. C'est pourquoi l'UNSA a décidé de s'y intéresser de très près.

À court terme, ces deux transitions qui peuvent d'ailleurs se nourrir l'une l'autre, appellent à un investissement massif en formation : évidemment, pour tous les secteurs économiques exigeant l'usage de nouvelles technologies ou des reconversions lourdes mais aussi pour tous les services dits « à la personne » qui vont, eux, nécessiter des formations plus élevées qu'aujourd'hui si l'on veut que ces services soient de qualité.





**D:** *Le renouveau de la question de l'égalité entre hommes et femmes a commencé à produire un certain nombre d'effets sur les plans médiatique et juridique, quand bien même beaucoup reste encore à faire. C'est aussi un des thèmes de ton discours de Rennes. Comment l'UNSA a-t-elle pris en charge ces questions ?*

**L. E. :** L'UNSA a toujours mis au cœur de son syndicalisme le refus de toutes les discriminations. Dans ce cadre l'égalité femmes/hommes est une exigence permanente mais reste une réalité à concrétiser. Nous avons essayé de donner l'exemple en ayant une équipe du secrétariat national paritaire avec 7 femmes et 7 hommes qui s'ajoute à la parité public-privé à laquelle je tenais aussi. Nous organisons des formations sur le sexisme dans les entreprises et nos organisations. Mais je pense que l'on est loin du compte et que nous avons dans l'ensemble de nos organisations encore beaucoup de travail à faire.

**D:** *Depuis fin 2018, le mouvement des gilets jaunes interroge de façon singulière nos cadres de pensée politique. S'agit-il d'une résurgence de la vieille question sociale, ou la manifestation d'une transformation plus profonde ? Dans quelle mesure ce mouvement interpelle-t-il notre action syndicale ?*

**L. E. :** Le mouvement des gilets jaunes était au départ un mouvement social, il est devenu en réalité un mouvement politique, dans un rapport de force de plus en plus violent, avec comme seul interlocuteur le pouvoir en place. D'une certaine manière, ce mouvement est le revers de la médaille du contournement des « corps intermédiaires ». Il doit nous interroger, mais il est d'abord le signe de l'approfondissement des fractures françaises. Les sociologues et les géographes le montrent nettement. La vraie question est comment ramener dans le cadre démocratique celles et ceux qui se sentent les exclus et les oubliés de la communauté nationale, ceux pour qui les transitions riment avec plus de précarité et d'angoisse. Je parle évidemment des « gilets jaunes » sincères du début qui représentaient cette France-là et pas des groupes ultras, radicalisés souvent complotistes, racistes et finalement factieux.

Cette crise politique ne doit pas nous exonérer d'y réfléchir syndicalement. De plus en plus de travailleurs précaires (je pense au secteur de l'intérim par exemple) ou de mères célibataires sont en même temps les plus éloignés du syndicalisme. Ce n'est pas une fatalité mais nous devons trouver des solutions pour les convaincre que le syndicalisme peut leur être utile.

**D:** *Pour finir, et pour revenir au domaine qui est le plus familier de nos lecteurs, parmi les bouleversements sociétaux en cours, quel est le rôle de l'école ? Comment peut-elle accompagner ces transformations ?*

**L. E. :** Sur la question citoyenne d'abord, je pense que l'École doit inventer une forme nouvelle d'humanisme adaptée à notre époque qui replace l'Humain au centre.

Un bagage commun de la scolarité obligatoire pour toute une génération doit devenir une exigence encore plus forte qu'aujourd'hui. Exercer de façon éclairée une citoyenneté à l'heure de l'infobésité, exige des compétences de haut niveau pour maîtriser les informations, les trier, les analyser, pour se faire un avis et pour l'exprimer. Ce doit être une grande cause nationale (et européenne) sinon les infox et les manipulateurs ruineront l'esprit critique et le vivre ensemble. Évidemment, cela demanderait un consensus et la sortie des enjeux éducatifs des calculs politiques.

Sur la formation des futurs travailleurs, là aussi les enjeux sont considérables. Être agile dans un monde du travail en tel mouvement, demande d'abord une formation initiale la plus polyvalente possible avant toute spécialisation. C'est indispensable pour qu'ensuite, et tout au long de la vie, la formation continue ou les reconversions se fassent plus facilement.

Bref, l'éducation a un rôle décisif à jouer non seulement pour accompagner les transitions mais aussi pour que l'être humain maîtrise à son profit ainsi qu'à celui de son environnement. □

*Propos recueillis par  
Abdel-Nasser LAROUSHI-ROUBATE,  
secrétaire permanent*

# Paritarisme : vers la fin d'un modèle ?

*C'est la question que le SNPDEN a voulu examiner lors de son conseil syndical national en janvier 2019. À cette occasion, Laurent Escure, qui n'était alors que secrétaire national de l'UNSA, Gilles Bal, ex sous-directeur du service de l'encadrement de la DGRH du ministère de l'Éducation nationale, et Yves Verneuil, historien, ont croisé leurs approches sur cette question qui connaît une actualité brûlante dans le sillage de la réforme de la Fonction publique.*

*Les trois intervenants de cette table ronde ont chacun dans leur domaine apporté un éclairage historique, institutionnel et syndical sur cette question.*



**Yves Verneuil**, qui a notamment travaillé sur le syndicalisme enseignant, a proposé une mise en perspective historique. Car si le paritarisme est une évidence dans le secteur privé, l'idée même d'un syndicalisme de la Fonction publique a pris du temps avant de s'imposer comme naturelle. Comment, alors que l'État représente et défend l'intérêt général, pourrait-on admettre que des groupes d'intérêts particuliers (groupes professionnels) aient voix au chapitre ?

Il a ainsi retracé les grandes lignes du syndicalisme dans la Fonction publique, et montré comment l'installation progressive de diverses formes de représentations dans la Fonction publique a pu affranchir les agents de l'arbitraire administratif.

**Gilles Bal** a exercé au sein de la DGRH des responsabilités d'encadrement. À ce titre, il a eu à mettre en œuvre le dialogue social dans le cadre des commissions paritaires. C'est donc l'expérience de celui qui est de l'autre côté de la table, face à nos commissaires paritaires, qu'il a exposée. Ses analyses et récits ont été complétés par des souvenirs de Patrick Falconnier, ancien secrétaire général adjoint du SNPDEN, ancien commissaire paritaire, qui a porté, pour notre syndicat, la culture du dialogue et de la concertation. Il a bien pris la peine de préciser qu'en tant que fonctionnaire à la retraite, il ne s'exprimait qu'à titre personnel. Cela dit, il reste convaincu, pour en avoir fait l'expérience, de la pertinence et de l'absolue nécessité du dialogue paritaire.

Enfin, **Laurent Escure**, qui était appelé à prendre les rênes de l'UNSA, a brossé à grands traits les contours de ce dialogue qui est l'esprit même du paritarisme, et de cette relation constructive qui s'inscrit pleinement dans l'ADN de l'UNSA.

Lucide, il admet que personne ne peut préjuger de ce qu'il adviendra du dialogue social dans la Fonction publique. La participation des agents aux décisions concernant leur carrière est une construction historique, tout comme le syndicalisme, tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Cette historicité des formes sociales n'appelle pas fatalement leur déclin. Mais elle nous rappelle que nous pouvons aussi les transformer, ou les adapter à des réalités sociales constamment en mouvement. Il est manifeste que le manque de considération, parfois dans l'opinion, plus souvent chez nombre de responsables,

Actualité retraite

# Retour sur le congrès 2019 de la FGR-FP

peut aussi s'expliquer par certaines pratiques syndicales qui prônent l'action sans dialogue, faute d'avoir compris que dialoguer c'était déjà agir. Dialoguer, ce n'est pas discourir: il y a là la ligne de fracture qui sépare le syndicalisme positif et réformiste du syndicalisme oppositionnel.

De ces riches contributions, et des nombreuses questions de la salle, aucune réponse définitive n'est sortie quant à la question du devenir du modèle paritaire. La solution reste largement entre les mains d'autorités qui ont malheureusement montré leur défiance envers les corps intermédiaires, et qui, aujourd'hui, sont aux prises avec des mouvements sociaux informels, dont les effets institutionnels restent imprévisibles, pour ne pas dire inquiétants. Mais la confrontation des expériences professionnelles, des analyses historiques et des engagements syndicaux fait clairement apparaître tout l'intérêt social d'un modèle qu'on gagnerait davantage à rénover qu'à remettre en cause. □

Abdel-Nasser  
LAROUCI-ROUIBATE

*Le congrès de la FGR-FP (fédération générale des retraités-Fonction publique) s'est tenu les 2-3 et 4 avril au Mans (Sarthe). Le SNPDEN était représenté par Pascal Charpentier, secrétaire national en charge de la commission vie syndicale et Jean-Claude Seguin, en charge du secteur retraite au sein de la commission carrière de notre syndicat.*



Jean-Claude SEGUIN  
ESN, commission Carrière

Ce congrès, qui a vu le départ volontaire de Michel Salingue, a élu un nouveau secrétaire général, en la personne de Marc Le Disert et a renouvelé sa confiance au bureau national sortant. Le SNPDEN-UNSA dispose au sein de la Commission Exécutive Nationale de deux sièges qui ont été pourvus ainsi: deux titulaires, Jean-Claude Seguin et François Ségurel, ayant pour suppléants Philippe Girardy et Patrick Cambier. Les sièges ont été pourvus dans l'attente de la décision qui sera prise par le prochain CSN, sur le maintien de l'appartenance du SNPDEN-UNSA au sein de la FGR-FP.

Les débats se sont déroulés dans les commissions suivantes: fonction publique, protection sociale, fiscalité, statut et place du retraité dans la société.

## FONCTION PUBLIQUE

La commission a abordé les risques occasionnés par la future réforme des retraites. Elle a également travaillé sur la revalorisation des pensions, établissant le constat des grandes difficultés rencontrées aujourd'hui par ceux qui touchent les plus petites retraites, dont une majorité de femmes. La FGR-FP a renouvelé sa demande de suppression de la hausse de la CSG, son opposition à tout nouvel allongement de la durée de cotisation ou à un report de l'âge légal d'ouver-

ture des droits. Elle récusé la transformation de la pension de retraite en une allocation sociale variable selon les arbitrages budgétaires. Elle renouvelle sa condamnation de la désindexation des pensions sur l'inflation et revendique une véritable garantie de progression du pouvoir d'achat. Elle défend le principe de pensions de réversion sans condition de ressources ni d'âge et son ouverture aux couples pacsés ou vivant en concubinage notoire. Enfin, elle demande la création d'un Secrétariat d'État auprès du Ministre du Travail.

## PROTECTION SOCIALE

La FGR-FP se prononce pour une politique de santé publique ambitieuse, reposant sur la solidarité, l'égalité territoriale et la démocratie sanitaire et sociale incluant effectivement la représentation des retraités, au travers de leurs syndicats et associations, pour le développement des services publics de santé, pour le financement par la sécurité sociale de la totalité des dépenses de santé médicalement justifiées et pour la prise en charge de la perte d'autonomie par des services publics de proximité et son financement par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité sociale.

Les travaux de la commission ont porté sur le développement des services publics de santé,

sur une revendication d'un même accès à des soins de qualité sur tout le territoire, sur la promotion de l'hôpital et des services publics de santé, sur l'aide à la personne et la mobilité, sur la prise en charge de la perte d'autonomie par la solidarité nationale et les EHPAD et sur l'accompagnement jusqu'à la fin de vie.

## FISCALITÉ

La FGR-FP dénonce la remise en cause du principe républicain du consentement à l'impôt, de l'inégalité des citoyens devant l'impôt et une absence de cohérence ou d'explication républicaine de l'impôt dans le fonctionnement de l'État.

Elle appelle à une réforme fiscale de grande ampleur qui garantisse une réelle justice sociale et la commission a rappelé ses revendications pour la fiscalité d'État comme pour la fiscalité locale, pour l'impôt sur le revenu (condamnation du prélèvement à la source, suppression de l'obligation de déclaration de revenus par voie dématérialisée, relèvement des taux d'imposition des tranches supérieures, envisager une participation même symbolique de tous les contribuables), pour les impôts sur la consommation.

La commission a dénoncé également les mesures jugées discriminatoires qui touchent les retraités (annulation de la hausse de la CSG, demi-part...).

## STATUT ET PLACE DU RETRAITÉ DANS LA SOCIÉTÉ

La FGR-FP, sur le constat de l'augmentation de l'espérance de vie, revendique que toutes les mesures soient prises pour accompagner cette évolution, qui ne doit pas se réduire à une question économique de coût des pensions. Il est rappelé que la place du retraité dans la société résulte de son statut d'ancien actif ayant conquis des droits dans un système de retraite solidaire et intergénérationnel. A ce titre, la FGR-FP réfute l'amalgame qui tend à s'opérer entre personne âgée et retraité. Elle appelle les retraités à continuer à prendre toute leur place dans le mouvement social.

Le Congrès a voté également le rapport financier, marqué par une baisse très sensible des cotisations suite à la démission en 2016 d'un syndicat membre

qui s'était traduite par la perte sèche de près d'un tiers des recettes. D'autres sources sont venus se greffer suite à un jugement du conseil des prud'hommes annulant le licenciement passé d'anciennes salariées. L'équilibre a cependant été maintenu, en partie grâce à la contribution des sections locales.

## LE CONGRES S'EST CONCLU SUR L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA MOTION REVENDICATIVE SUIVANTE

La Fédération générale des retraités de la Fonction publique, réunie pour son 66<sup>e</sup> congrès les 2, 3 et 4 avril 2019 au Mans, rappelle son attachement indéfectible aux principes et valeurs de la République, en particulier à la laïcité, aux libertés, à la fraternité et à la justice sociale. Elle soutient les peuples en lutte pour la démocratie. La France traverse une crise sociale, territoriale, écologique et environnementale ainsi qu'une crise de la pratique démocratique. Le mouvement des « gilets jaunes » en est un des révélateurs. Des fins de mois de plus en plus difficiles, un chômage élevé, des pensions amputées et une fiscalité favorisant les plus riches sont les principaux ferments de la crise sociale. La FGR-FP exprime sa solidarité avec toutes celles et tous ceux dont les conditions de vie sont indignes d'un grand pays démocratique et économiquement développé. Elle milite pour une société construite sur le respect des femmes et des hommes et sur la démocratie avec une juste répartition de la richesse nationale créée par le travail. Elle demande que les revenus du capital soient mis davantage à contribution. Pour la FGR-FP, le paiement de l'impôt est un acte citoyen majeur dans une démocratie pour une société plus solidaire et plus humaine. Une réforme profonde pour une fiscalité équitable doit être un des outils de cette redistribution. Les prélèvements obligatoires sont un moyen de redistribution des richesses au travers des services publics. La FGR-FP demande qu'aux besoins de la population répondent des services publics, essentiels à la cohésion sociale et dotés des emplois indispensables. Le développement des trois versants de la Fonction publique et le maintien du statut de ses agents participent d'un choix de société fondée sur des valeurs de solidarité, à l'opposé de la logique libérale. La FGR-FP rappelle que le sta-

tut des fonctionnaires n'est, en aucun cas, un privilège mais la garantie de serveurs de la République non inféodés aux responsables politiques. Face à l'appauvrissement des retraités, la FGR-FP rappelle fermement que la pension de retraite n'est pas une allocation sociale mais un droit lié au travail et que son évolution doit être liée à celle des salaires. La FGR-FP juge nécessaire d'agir dans l'unité avec l'ensemble du mouvement social et des forces démocratiques de progrès, afin de faire aboutir les justes revendications des actifs et des retraités. Elle s'implique aussi dans le cadre de combats citoyens. Elle appelle actifs et retraités à se syndiquer et les retraités de la Fonction publique à la rejoindre. □

### A savoir :

**La FGR-FP (Fédération générale des retraités – Fonction publique) compte aujourd'hui 31 syndicats ou groupements – dont 15 appartenant à la FSU (68 % des adhérents), 8 à l'UNSA, 2 à FO et 2 à Solidaires.**

**Les 8 adhérents de l'UNSA (9 % des adhérents) :**

- **ARFEN (Association des Retraités Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) qui accueille des individuels ;**
- **ANRENT (Association Nationale des Retraités de l'Éducation Nationale et des Collectivités Territoriales) ;**
- **SNPDEN (Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale) ;**
- **SNJSJA (Syndicat National des Personnels des Instituts Publics de Jeunes Sourds et Jeunes Aveugles) ;**
- **SNITEAT (Syndicat National des Ingénieurs et des Techniciens de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire) ;**
- **SEJS (Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des Sports) ;**
- **SNPTES (Syndicat National du Personnel de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) ;**
- **SNADEM (Syndicat National des Professeurs Enseignement Dessin, EPS, Musique).**